



UVRE au Palais

o

Le Procès

de la



CAMELOTE Allemande

« La campagne de L'ŒUVRE est une campagne de bon sens et de patriotisme. »

(Déclarations du Substitut Granié,
à l'audience de la 9^e Chambre).

L'ŒUVRE



10^e ANNÉE — N^o 15 10 Avril 1913
220, Fg St-Honoré (8^e) PAR AN : 10 FRANCS
Téléphone 589.55

Demandez à L'OEUVRE :

BROCHURES à 0 fr. 10 :

Le Parlement contre la Nation
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT de JOUVENEL

L'Assommoir National

BROCHURES à 0 fr. 15 :

Les Mystères de l'Elysée

OU

Le Président, son Fils et Lanes

par GUSTAVE TÉRY et ROBERT DE JOUVENEL

Comment nous débarrasser des Juifs

par URBAIN GOHIER

BROCHURES à 0 fr. 25 :

ADIPEUX - ROI

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

Les deux Croix et le Croissant

par J. ODELIN

La Crise Sardinière

par André DORIS

Peau - de - Balle

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

0 fr. 95

Mes Tablettes

PAR

GUSTAVE TÉRY

« ... Donc louable... »

La guerre à l'Allemagne est déclarée. La première bataille a été livrée le mercredi 2 avril, et, naturellement, c'est l'*OEuvre* qui l'a gagnée.

Elle a duré cinq bonnes heures. Nous plaidions, nous luttions contre la Société Rademacher, de Hambourg. Et nous soutenions cette thèse, en apparence raisonnable, qu'il ne convient pas de nourrir les soldats de l'armée française avec des conserves allemandes.

Mais la Société hambourgeoise, qui fournit les conserves alimentaires à nos régiments, trouvait cette prétention impertinente, insolente, exorbitante. C'est pourquoi elle n'hésitait pas à nous poursuivre devant la neuvième chambre, non de Berlin, ni de Hambourg, mais bien de Paris, et elle était parfaitement sûre de nous faire condamner pour nous apprendre ou plutôt pour nous remémorer que le pays qui s'appela autrefois la France n'est plus aujourd'hui qu'une colonie germanique. Or, par définition, une colonie est faite pour consommer les produits de la métropole, et, qu'ils soient bons ou mauvais, la colonie n'a qu'un droit, celui de dire merci.

— 517 —

1658 92
8.P 2884

Je ne vous rendrai pas compte de ce procès, parce que la loi le défend. L'*Oeuvre* se propose seulement de publier l'admirable plaidoirie de notre éminent avocat, M^e Vincent de Moro-Giafferri, qui profita de la circonstance pour tracer un tableau d'ensemble de l'invasion teutonne, dont pâtissent présentement notre industrie et notre commerce. Cet effroyable tableau ne fera pas double emploi avec le livre de Léon Daudet, l'*Avant-Guerre*; il le complète, le renforce et l'illustre par mille exemples, dont l'accumulation finit par accabler les plus incrédules. C'est le meilleur résumé que l'on puisse faire de la campagne, dont l'*Oeuvre* eut le grand honneur de prendre l'initiative, et qui fut si brillamment poursuivie par nos confrères de la presse quotidienne, l'*Action Française*, l'*Autorité*, la *Libre Parole*, le *Matin*.

Quand M^e Vincent de Moro-Giafferri eut terminé son superbe plaidoyer, le ministère public, représenté par M. le substitut Granié, fut prié de dire son sentiment, et, d'une voix lente, méticuleuse, froide, avec de petits gestes pondérés, menus et délicats, comme s'il pesait une tranche de vérité dans une balance invisible, le magistrat prononça ces paroles inouïes :

J'ignore si le bouillon Springer (Rademacher) est ou n'est pas de la camelote. Juridiquement, il n'était pas permis de dire que c'en était. Mais cette assertion ne fut qu'un écart de plume au cours d'une campagne d'ensemble. Et la campagne poursuivie par l'*Oeuvre*, con-

sistant à soutenir qu'il ne faut pas demander à l'étranger les produits destinés à la défense nationale, est de bon sens et de patriotisme, donc louable. Le tribunal devrait, à mon sens, s'en souvenir quand il déterminera la quotité des sanctions.

Ainsi parla très exactement M. le substitut Granié, comme en font foi les notes des diligents sténographes judiciaires, MM. Corcos. Et depuis tantôt dix ans que je comparais devant les divers tribunaux de mon pays pour y répondre de mes excès de zèle national et patriotique, je commence à être blasé sur les émotions du prétoire. Je me rappelle ces audiences de cour d'assises où la foule nous accueillait, Moro et moi, en hurlant : « A mort ! A la Garonne ! » Je me rappelle, à la fin de ce même procès, le verdict d'acquittement triomphal qu'applaudissait à tout rompre la même foule, gagnée à notre cause. Faisant contraste à ces tumultueuses séances, je me rappelle mes deux comparutions devant les juges muets et glacés du Conseil supérieur, où Briand me défendit la première fois contre Chaumié, et Moro la seconde fois contre Briand. Ah ! qu'elle fut poignante, cette audience-là... Eh bien ! jamais aucun plaidoyer, aucun incident, aucune déposition, aucun verdict ne m'a causé une impression plus vive que ces quelques mots, secs et nets, dits très simplement par un magistrat de mon pays...

Vous allez rire.

— Vraiment, direz-vous, il ne vous en

faut pas beaucoup. Ne vous apercevez-vous point que le substitut Granié opine du bonnet à votre condamnation ? La « quotité des sanctions »... C'est clair. Traduisez : « Vous ne pouvez absoudre. Mais dans l'espèce, le patriotisme des intentions est une circonstance atténuante. »

Et vous trouvez que ce n'est rien ! Est-il donc besoin de vous remettre en mémoire tous nos démêlés avec la Justice, depuis que l'*Œuvre* est fondée ? Rappelez-vous seulement quelle fut la conséquence de notre première campagne contre les saboteurs de la flotte. Alors, comme aujourd'hui, nous dénoncions les méfaits des grands métallurgistes, notamment de Schneider et du Creusot ; nous avions montré les malfaçons des fournisseurs de la marine : qu'il fût question des tôles ou des aciers, des tourelles ou des plaques de blindage, des chaudières ou des canons, des obus ou des poudres, c'était partout la même gabegie, et nous nommions les administrateurs de grandes compagnies, les hauts fonctionnaires félons, les gros financiers à l'affût de nouvelles commandes, tous les « ventres dorés » qui s'engraissent de la substance nationale. Ce fut un formidable scandale, qui provoqua d'abord la chute du ministre Thomson, puis du cabinet Clemenceau tout entier. Mais, comme de juste, l'on avait commencé par s'en prendre à nous et par poursuivre l'*Œuvre*. Toujours assisté de notre cher et vaillant Moro-Giafferri, je fus convoqué chez un juge d'instruction, qui se

garda bien de laisser passer vingt-cinq jours sans m'interroger, comme celui du bandit Lacombe. Il eut tôt fait de reconnaître que j'avais beaucoup de choses à dire aux jurés, si l'on commettait l'imprudence de me déférer une seconde fois à la cour d'assises, et l'on se hâta d'étouffer l'affaire, d'autant que la catastrophe de la *Liberté* venait d'apporter à notre campagne une confirmation d'une sinistre éloquence...

Mesurez tout le chemin parcouru depuis lors. Quand nous plaidions la cause de nos marins ou de nos soldats, quand nous osions demander que les millions destinés à la défense nationale soient réellement employés à la défense nationale, il n'est plus question de nous faire asseoir entre deux gendarmes sur les mêmes bancs que les bandits tragiques. Un magistrat s'est rencontré pour reconnaître que nos campagnes sont « patriotiques » ; il nous laisse prévoir que notre « patriotisme » ne sera puni, cette fois, que d'une amende légère. Quel progrès ! Quelles radieuses perspectives ! A l'heure où j'écris, j'ignore encore quelle sera la « quotité de ma sanction », et le présent numéro aura vu le jour quand le jugement sera rendu ; mais qui sait ? Nous n'aurons peut-être que seize francs d'amende avec application de la loi Bérenger. « Oui, c'est entendu, dira sans doute l'arrêt, votre campagne est de bon sens et de patriotisme ; passe pour cette fois, mais n'y revenez pas ! Si l'on vous surprenait encore en flagrant délit de patriotisme, nous serions obligés de vous saler... »

Compris, messieurs les juges; on sera prudent. Et puisque nos déplorables lois ne permettent aux magistrats français de louer le bon sens et le patriotisme qu'en leur infligeant des amendes progressives, nous nous appliquerons à dissimuler de notre mieux ces qualités funestes; nous ferons notre possible pour ne plus raisonner juste et droit; nous tairons, nous cacherons notre patriotisme comme une maladie, non pas honteuse, mais coûteuse.

Quant à la défense du commerce français, nous avons aussi très bien entendu la leçon: « J'ignore si le bouillon Rademacher est ou n'est pas de la camelote. Juridiquement, il n'était pas permis de dire que c'en était... » Juridiquement, soit, mais *autrement*, est-il permis de dire que c'en est? Pas davantage. Il est permis de dire que la camelote allemande est allemande, mais non qu'elle est camelote.

Aussi bien, s'il s'agit plus précisément du bouillon Rademacher, le mot «camelote» serait d'une impropreté criante; en effet, camelote, au sens propre, veut dire « fabriqué avec du poil de chameau », et nul ne s'avisera de soutenir que le poil de chameau entre pour quoi que ce soit dans la composition des bouillons germaniques, car tout le monde sait qu'ils sont fabriqués avec de la colle d'os et les sous-produits de la bière.

Il est donc permis de dire que ce n'est pas de la camelote. Ah! mais non!

Seulement, tout compte fait, nous préférerons que les honnêtes maisons de Hambourg et

d'Heilbronn réservent leurs bouillons, leurs conserves de «singe» et leurs rinçures de chopes aux soldats du Kaiser.

Est-ce trop demander?

N'avons-nous que le choix?

Un de nos meilleurs journalistes politiques, qui soutient la loi de trois ans, me disait hier:

— Prenez garde, mon cher confrère, il ne faudrait pas laisser croire que cette campagne est menée par le Creusot et qu'on ne « chauffe » le patriotisme que pour faire aller le commerce du fer...

— Loin de moi cette intention, cher confrère. Mais la loi de trois ans est une chose, l'emploi des crédits en est une autre. Nous avons bien le droit de savoir quel usage on fera des millions qui nous sont demandés pour la défense nationale. Et quand on se rappelle la manière dont on a procédé dans l'affaire des 500 caissons de 155 Rimailho, telle que l'a contée M. Messimy, ancien ministre de la Guerre, vous conviendrez que nos inquiétudes sont malheureusement trop justifiées...

Au surplus, nous n'admettons pas que, dans cette discussion, l'on nous somme de choisir entre Etienne et Jaurès. Ils représentent les deux pôles de la démagogie. D'un côté, la démagogie socialiste, qui s'en tient à protester contre la loi de trois ans pour cette raison simpliste que ce serait bien embêtant

de passer un an de plus à la caserne; de l'autre côté, la démagogie chauvine, qui se satisfait de cris, de retraites militaires et de couplets revanchards. Mais parce que nous ne voulons pas faire le jeu de Jaurès, ce n'est pas une raison pour faire les affaires d'Etienne. Nous n'admettons pas que l'on trafique de notre patriotisme et que l'admirable esprit de sacrifice dont la France nous donne une fois de plus la preuve ne serve qu'à enrichir les actionnaires du Creusot ou des tréfileries du Havre.

Amnésie.

Ah ! que nous avons peu de mémoire !

Ce n'est pourtant pas vieux. C'était exactement le 2 décembre dernier, et la date n'est pas difficile à retenir. Déjà, l'on parlait d'une guerre possible : certains la représentaient comme imminente. Et tous demandaient avec *l'Œuvre* : « Si la guerre éclate, sommes-nous prêts ? »

C'est alors que le même jour, l'un à la Chambre, l'autre à la commission du budget, le ministre de la Guerre, M. Millerand, et le ministre de la Marine, M. Delcassé, tinrent les propos les plus rassurants. *L'Œuvre* les résuma sur sa couverture par cette joyeuse formule : « *Il ne manque pas un bouton de guêtre !* »

— Jamais nos troupes n'ont été mieux aguerries, disait en substance M. Millerand. Nous avons la meilleure artillerie du monde,

et notre flotte aérienne... ah ! notre flotte aérienne !

— Elle n'a d'égale que celle qui va sur l'eau, repartait M. Delcassé. Certes, je ne cache pas — *la phrase est textuelle* — qu'il y ait eu beaucoup à faire quand mon prédécesseur est arrivé au ministère de la Marine. Mais, depuis que je suis là, tout marche à merveille. (Ceci, bien entendu, était sous-entendu.) Il faut au maximum cinq heures — *autre phrase textuelle* — pour que le plein des soutes à poudre soit fait sur tous les bâtiments de l'escadre.

Il y a quatre mois, pour être prêts, nous n'avions besoin que de cinq heures.

Aujourd'hui, nous avons besoin de cinq cents millions.

Que s'est-il donc passé dans l'intervalle ?

Ceci :

M. Etienne est devenu ministre de la Guerre.

M. Baudin est devenu ministre de la Marine.

La Farce politique.

C'est, de nouveau, l'incohérence et le gâchis !

On avait pu croire un instant que la réforme électorale allait mettre un peu de clarté dans notre politique. Nul ne savait au juste ce qu'elle donnerait, cette fameuse réforme ; mais il suffisait de voir quelle peur en avaient les radicaux pour en concevoir une opinion

favorable. D'ailleurs, au changement, nous n'avions rien à perdre et les affaires de la France ne pouvaient aller plus mal.

Les conservateurs et les socialistes trouvaient dans la R. P. le moyen de s'allier décentement et de prendre partout l'ancien « bloc » entre deux feux.

Pataugas ! la question militaire rend cette alliance impossible. Les radicaux relèvent la tête, respirent, plastronnent. Sus à la proportionnelle ! Déjà, toutes les gazettes combistes annoncent que les prochaines élections se feront exactement comme les dernières, et que les mares continueront à stagner...

Et voilà peut-être la plus énorme drôlerie de la comédie politique : c'est le réveil nationaliste qui va sauver les radicaux !

Un cas entre mille.

Que répondre à cette lettre ?

Le 5 avril 1913.

Monsieur,

Je suis un de vos fidèles et vous demande conseil et aide.

J'ai une affaire de commerce de gros concernant la pharmacie ; elle va très bien et prend tous les jours de l'extension.

Je veux l'agrandir et y adjoindre une industrie s'y rattachant et me permettant d'être maître du marché français, et de m'imposer à l'exportation.

Je me suis adressé à des Français pour avoir des capitaux. Naturellement, ils ont voulu me voler et m'ont en partie dépouillé du fruit de mon travail.

Désespéré, j'ai alors écrit à un Allemand. Celui-ci s'est mis à ma disposition pour me fabriquer ce que je

voudrai, tout en me laissant mon bénéfice intégral, sans chercher à me ravir ma clientèle.

Depuis plus de six mois j'ai sa proposition en poche. Je ne puis me décider à lui dire que j'accepte : c'est plus fort que moi.

Entre temps, j'ai tenté des démarches auprès de deux autres Français. Ceux-ci n'ont cherché qu'à me voler.

Cependant le temps presse ; c'est une situation commerciale qu'un autre peut prendre d'un jour à l'autre, et, poussé par la nécessité de me faire la place au soleil à laquelle j'ai droit, je finirai par porter ma clientèle à l'étranger.

Monsieur Téry, j'ai recours à vous...

Je ne puis que remercier mon correspondant de la confiance dont il veut bien m'honorer ; mais je ne le connais pas, et je connais encore moins son affaire, dont il ne parle que par allusion. Il fait d'ailleurs très bien de ne pas me l'exposer, car, lorsqu'il s'agit d'industrie pharmaceutique, je dois avouer honnêtement mon incompétence.

Dans ces conditions, quel conseil pourrais-je donner ?

Mais le cas nous intéresse, comme il intéresse tous nos lecteurs, parce qu'il nous découvre une des causes profondes de la crise dont souffre notre commerce. A cette heure, il est impossible aux Français intelligents et actifs d'exploiter une invention française, de mettre en œuvre une idée française *avec des capitaux français*. Par la faute de nos établissements de crédit, notre système financier fonctionne de telle manière que tout notre argent passe à l'étranger, et, c'est avec notre argent que les Allemands nous battent sur le terrain économique, en attendant qu'ils nous achèvent sur les champs de bataille.

Où est notre or?

Notre argent passe à l'étranger... Il serait plus exact de dire « notre or ».

Qui n'a remarqué, depuis quelques mois, combien nos louis deviennent rares?

Il y a des banques à Paris où l'on trouverait aisément l'explication de cette disette.

L'or français fait prime à l'étranger, et plusieurs Etats, prévoyant la guerre, voudraient s'assurer une forte réserve d'or. Comment s'en procurer? Rien de plus facile : il suffit de venir en drainer chez nous, et le drain, c'est à l'ordinaire un très innocent garçon de recette.

Voici, par exemple, un encaisseur qui doit recouvrer aujourd'hui une vingtaine de mille francs pour un grand magasin. En comptant sa recette, le soir, il trouve dans sa sacoche 6.000 francs en pièces d'or. (Ou, du moins, il les y trouvait, car maintenant, et pour cause, la proportion d'or a sensiblement diminué).

Notre garçon de recette sait qu'au guichet de telle banque, pour mille francs d'or on lui donnera un billet de mille, et, pour sa peine, une pièce de cent sous. Avant de rentrer au magasin, il fait un crochet, s'arrête à la banque, échange son or contre des billets, et... il a gagné trente francs. Quelle aubaine pour un pauvre diable qu'on paie 150 francs par mois!

Naturellement, le caissier du grand magasin ne fait aucune observation à l'encaisseur : que lui importe d'être payé en papier ou en métal! Le total de ses additions reste le même.

Et comme toujours, nous ne nous apercevons que beaucoup plus tard, trop tard, du tour qu'on nous a joué. « Ah! vous allez encore me rendre ma monnaie en pièces de cent sous? Quarante-cinq francs de *thunes*! Où voulez-vous que je les mette? Vous n'avez donc pas d'or?... Où est notre or? »

— Il est en route pour Berlin, cher ami, s'il n'y est arrivé déjà. Cours après...

Cette autre forme de la captation allemande était d'ailleurs facile à prévoir. Après s'être assuré toutes les ressources de notre crédit, nos voisins devaient faire main basse sur notre monnaie. Il est même étonnant qu'ils ne s'en soient pas avisés plus tôt. Et c'est une nouvelle preuve qu'ils ont l'intelligence un peu lente.

Mais que dire de la nôtre!

Etonnez-vous après cela qu'un journal de Berlin, la *Taegliche Rundschau*, puisse annoncer tranquillement qu' « une grande banque française offre à l'Allemagne de l'argent pour trois mois dans des conditions fort avantageuses »!

A quoi bon se cacher? Qui proteste?

Pourquoi?

J'ai là sur ma table une de ces petites scies qui servent à briser les ampoules contenant du sérum.

Cette scie vient de l'Institut Pasteur; car je lis sur la lame, gravé en grosses lettres : **INSTITUT PASTEUR, PARIS.**

Mais ce n'est qu'une apparence. Dans le coin à gauche, la lame porte cette mention en lettres microscopiques : *seie importée de Suisse.*

Pourquoi de Suisse ? Est-ce qu'un établissement aussi riche que l'Institut Pasteur, qui a le caractère officiel d'une institution d'Etat, ne pourrait pas faire fabriquer en France ces menus objets ?

Comment ils parlent de nous...

Un journal de Lucerne, *l'Union Helvetia*, dans son numéro du 20 mars, publie une curieuse lettre d'un Suisse établi à Nice :

« Que les Français nous fassent concurrence chez eux, c'est tout naturel, » accorde ce sympathique Helvète.

Si nous n'avions plus le droit de faire concurrence aux innombrables étrangers installés chez nous, ce serait tout de même un comble !

Mais quel signe de notre déchéance et de notre avilissement qu'un brave Suisse puisse écrire cela tranquillement, sans la moindre intention d'ironie !

Le brave Suisse continue :

« ... C'est tout naturel, mais prétendre qu'ils ont pour nous de l'inimitié, c'est tout à fait inexact. Ce qui arrive quelquefois, c'est que les Suisses allemands sont pris pour des Allemands et, dans ce cas, il n'y a rien d'extraordinaire à ce que les Français témoignent de l'antipathie à ceux qui n'ont cessé de leur donner des preuves d'animosité.

« Les Français auraient certes plus de motifs de se plaindre que les Suisses, car il n'est pas rare qu'en France on refuse la candidature d'un employé

précisément parce qu'il est Français, tant est enracinée dans l'esprit de certains hôteliers l'opinion erronée qu'un Français ne saurait être un bon employé d'hôtel.

« S'il y a un pays qui fournit des sujets de mécontentement, c'est bien plutôt l'Allemagne tout à fait inhospitalière en général envers les étrangers, car je doute fort qu'à Berlin on trouve le huitième des premiers emplois donnés à des étrangers, alors qu'en France c'est tout le contraire. Directeurs, chefs de réception, secrétaires, maîtres d'hôtel, etc., très peu sont Français, si peu même qu'il ne faut pas s'étonner si à l'heure qu'il est les intéressés se mettent enfin à protester.

« Ceci prouve que notre situation en France est loin d'être compromise, surtout par des Français, car si nous sommes quelquefois évincés ou concurrencés, c'est uniquement par les Italiens et les Allemands. »

En France, les Suisses n'ont plus qu'une seule concurrence à craindre : c'est celle des Allemands. Quant aux Français, il y a belle lurette qu'il n'en est plus question...

Les double-Français.

Bien qu'il soit homme d'esprit, M^e Gallet plaiddait contre nous, mercredi, à la neuvième Chambre. Et s'il ne faillit que de la finesse et de la verve pour gagner un procès, le subtil avocat nous eût apparemment déconfits. C'est tout au plus si l'éloquence de M^e de Moro-Giafferri nous eût sauvé la face, à défaut de la mise.

Mais, dans ce procès, où il s'agissait seulement de savoir si les clients de M^e Gallet étaient ou n'étaient pas Allemands, un seul détail gênait quelque peu M^e Gallet : c'est que,

par une fâcheuse coïncidence, ses clients étaient précisément nés en Allemagne.

Pourtant, il fallit s'en tirer par un mot d'un adorable humour. Ayant rappelé que l'un des marchands de conserves hambourgeois avait cru devoir se faire naturaliser dans son âge mûr pour vendre plus aisément ses produits à l'armée française, M^e Gallet s'écria :

— En somme, ils sont Français comme vous ! Entre eux et vous, il n'y a qu'une petite différence, celle du lieu de naissance...



A quoi, M^e de Moro-Giafferri répliqua dans sa plaidoirie :

Votre client est trop modeste, mon cher confrère. Comme un autre de ses compatriotes — c'est un Allemand que je veux dire — il pourrait tirer de sa naturalisation toute fraîche un argument beaucoup plus fort : « Français ? Mais je le suis plus que vous ! Car vous qui êtes né en France, vous n'avez aucun mérite à l'être. Qu'est-ce que vous avez fait pour ça ? Tandis que moi, qui suis né à Berlin, pour être Français, il a fallu que je le veuille et que je le demande !... »

Les juges eux-mêmes ne purent s'empêcher de rire.

Il y a des juges à Paris.

Et même des juges parisiens...



POTINS & PANTINS



Epilogue.

La fin de Lacombe ne manque pas d'une certaine grandeur shakespearienne, au point de vue dramatique comme au point de vue bouffon.

Savourez ce dialogue qui semble emprunté au « Guillotiné par persuasion ».

LE DIRECTEUR DE LA PRISON. — Allons, Lacombe, descendez. Soyez gentil. Voyez dans quelle situation ridicule vous mettez l'administration, la magistrature, la police et les pompiers.

LACOMBE (*sur son mur*). — Non, je ne descendrai pas. On est trop mal nourri dans votre boîte.

LE DIRECTEUR. — On vous fera venir de la cantine des petits plats spéciaux. Laissez-vous tenter, mon petit Lacombe. Descendez...

LACOMBE (*amer*). — Et s'il n'y avait que la nourriture ! Mais il fait un froid de loup dans ma cellule. Votre calorifère ne marche même pas.

LE DIRECTEUR (*résolu aux concessions suprêmes*). — On fera réparer le calorifère.

LACOMBE. — Et puis j'en ai assez. Il faut en finir. Gare là-dessous ! Je saute.

Et Lacombe fait le plongeon final, aux applaudissements des détenus qui, groupés aux fenêtres par groupes sympathiques, assistent à la représentation.

Lorsque Lacombe a fait le plongeon, on voit intervenir un autre farceur du genre macabre. Le médecin légiste fait l'autopsie du défunt et découvre qu'il n'a pas succombé à une attaque de choléra asiatique. Voici le morceau :

« Nous concluons à la mort par véritable éclatement du crâne, *indiquant* une chute directe sur la tête. »

L'éclatement du crâne est véritable ; il n'y a donc pas de simulation dans le cas de Lacombe. En outre, le praticien tire de ce fait une précieuse indication : le sujet est tombé sur la tête.

Eh bien, cette fin appelle pour nous une autre remarque : les bandits tragiques, tous, ont su mourir en beauté.

Bonnot succombe contre un corps d'armée dans sa maison des dernières cartouches. Garnier meurt sur la barricade. Carouy part à son heure, ironiquement. Et Lacombe, nonobstant toutes les forces sociales, présentes et impuissantes, échappe à M. Deibler par un saut dans l'inconnu.

Nous sommes à une époque où on ne trouve plus l'énergie et l'amour-propre qu'au cœur des bandits.

Un nouvel impôt.

M. Fernand Bréguier, par une petite brochure adressée à plusieurs de nos conseillers municipaux, offre à la Ville de Paris une nouvelle source de revenus produisant annuellement plus de 45 millions.

Il s'agit d'une taxe sur les urinoirs, ou, plus exactement, d'une taxe de séjour dans les urinoirs.

Cette taxe serait perçue automatiquement au moyen d'un tourniquet placé à l'entrée de chacun de ces établissements d'utilité publique.

Le consommateur mettrait une pièce française de 0 fr. 05 dans une fente pratiquée au centre du tourniquet, qui, alors, avancerait d'un cran, donnant libre accès à l'intérieur.

Dans l'exposé des motifs de son projet, M. Fernand Bréguier démontre qu'en France on paie un impôt chaque fois qu'on mange, chaque fois qu'on boit, chaque fois qu'on fume, et que l'exemption d'impôt au profit d'une seule catégorie de consommateurs est absolument scandaleuse. On ne doit pas pouvoir faire quelque chose en France sans acquitter de taxe.

Il existe à Paris, nous dit-il, 2.701 urinoirs, que son projet classe en deux catégories, d'après leur chiffre d'affaires.

La première catégorie comprend les urinoirs situés sur les grands boulevards, sur les artères très fréquentées. On en compte 943, qui reçoivent chacun, en moyenne, la visite de 720 personnes par jour.

En tablant sur une taxe d'un sou par entrée, le produit net annuel des établissements de cette catégorie sera de :

$$0,05 \times 943 \times 720 \times 365 = 23.299.410 \text{ francs.}$$

Les urinoirs de la deuxième catégorie, situés sur des voies moins fréquentées sont au nombre de 1.758 et comptent chacun une moyenne journalière de 340 visiteurs d'où :

$$0,05 \times 1.758 \times 340 \times 365 = 21.816.780 \text{ francs.}$$

En y ajoutant le report = 23.299.410 —

La recette totale serait de 45.116.190 francs.

Soit plus de 45 millions par an.

Encore ces chiffres sont-ils établis sur 365 jours par an et seront-ils facilement dépassés dans les années bissextiles.

Circulez!

« ... *Omplet!* »

C'est le treizième *Gare du Nord-Boulevard Pasteur* qui passe, plein comme un œuf.

Chaque jour, d'une heure à quatre, entre la Gare du Nord et la Bourse, c'est la même chose. C'est la même chose aussi sur nombre d'autres lignes.

« N'est-il vraiment pas possible, demande un lecteur, de faire partir dès têtes de lignes une voiture *vide* sur dix (je ne suis pas exigeant), qui ferait le plein en cours de route ? »

Cela n'est pas déraisonnable. Le public y trouverait son compte, et la Compagnie des omnibus n'y perdrat rien.

Nous transmettons respectueusement cette humble requête aux autorités compétentes, c'est-à-dire à M. le Ministre de la Guerre.

Demandez à **L'Œuvre**, l'excellente brochure d'Emile Janvion : **La Franc-Maçonnerie et la Classe ouvrière**, conférence donnée le 3 avril 1910 à l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Prix : 15 centimes. Le cent : 12 francs.

Çà et là

Sur les hommes compétents.

Maintenant les gens qui voient que la Chine est dans un état très lamentable déclarent qu'elle ne renferme pas d'hommes compétents. De fait, la Chine est en grand désordre. Mais est-ce que la Chine ne renferme pas d'hommes compétents pour la diriger ? C'est ce que nous ne saurions croire. Donc, on ne doit pas dire que la Chine ne renferme pas d'hommes compétents ; on doit dire qu'elle possède bien des hommes compétents mais que ceux-ci ne sont pas au pouvoir.

(Extrait du *Chechapao* de Pékin).

Sur les élections.

Ah ! c'est vraiment une douleur inexprimable pour nous d'être obligés d'avouer que les Chinois d'aujourd'hui rejettent complètement la morale ; les soi-disant réformistes et républicains se conduisent d'une manière déplorable. Dans les provinces du Houpé, du Kouangtong, du Kiangsi et du Hounan, foyers des républicains, les élections se font avec la dernière infamie. Les électeurs aussi bien que les éligibles ignorent complètement la honte de mal agir. Pékin est le modèle des pays chinois. Mais certains citoyens vendent leurs suffrages et ne reculent devant aucun crime pour se faire élire députés. Les collèges électoraux sont transformés en bazars commerciaux !

Montesquieu a dit : « La morale est la base fondamentale d'une République. » Maintenant, les Chinois ne pratiquent plus la morale. Souhaitons que des médecins nationaux se lèvent pour y remédier !

(Extrait du *Chepao*, de Pékin).

Qualités républicaines.

Les républicains, qui, très rusés, savent tromper les autres et dire de grands mots, passent pour de *grands personnages*.

Mais, les vrais grands personnages sont ceux qui ont les qualités suivantes : *énergie, désintéressement et franchise*. Donc, les républicains qui veulent être connus pour des grands personnages doivent posséder ces trois qualités fondamentales.

(Extrait du *Jentchewipao* de Shanghai).

Président de la République.

Yuen-che-Kuai se considère fièrement comme le plus grand homme de la Chine. A l'occasion du vieux nouvel an, il a fait la noce. Etais-ce pour célébrer le vieux nouvel an ? Mais il a déjà célébré le nouvel an calendrier solaire ! Etais-ce alors pour se féliciter d'avoir rétabli la paix dans la Chine ? Mais la Chine est encore dans le désordre et en plein danger ! Quel dommage que la Chine ait à sa tête l'ivrogne et le rêveur qu'est Yuen-che-Kuai !

(Extrait du *Tientoupao* de Pékin).

Nuance.

« Nous n'accusons pas, dit le *Spectator* de Londres, sir Rufus Isaac ou M. Loyd George d'être coupables de corruption. Oh ! non ! nous dirons cependant que leur conduite n'a pas été empreinte de cette délicatesse et de cette prudence dont il est de la plus haute importance que soit empreinte la conduite de ministres. »

Deux attitudes.

— Le 28 mars à Paris, la commission de l'armée abandonne l'examen de la loi de trois ans et s'ajourne au 24 avril suivant.

— Le 28 mars à Berlin, le comité confédéral adopte

sans discussion le texte de la nouvelle loi militaire portant à 900.000 hommes en temps de paix les effectifs allemands.

Succès au Maroc (suite).

Brillant succès pour nos troupes à Dar-Caïd Ili. Nous n'avons eu que 4 tués et 21 blessés.

Dans l'ordre.

Un décret du 23 mars 1913 a nommé un sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande ; un décret du 29 mars suivant a fixé les attributions de ce sous-secrétaire d'Etat.

Consolation ?

Le nombre des condamnations pour crimes ou délits a encore augmenté en Allemagne en 1912. Beaucoup d'enfants incendiaires. L'attentat contre les mœurs est en faveur : 789 enfants de moins de quatorze ans ont été condamnés pour « faits obscènes. »

Science et Inventions.

— Au Congrès de psychologie expérimentale, M. Boirac, doyen de l'Académie de Dijon fait part de ses recherches sur l'extériorisation de la sensibilité humaine : celle-ci peut, sans inconvénient, être transférée dans un vase rempli d'eau ou de vaseline.

— Le Dr Raphaël Dubois inocule la tuberculose à des cobayes et les soigne avec une culture de microbes empruntée à des « jambonneaux » (coquillages de la méditerranée). Ces cobayes vivent ainsi dix mois. Cette expérience est grosse d'enseignements.

— Mme la doctoresse Dejerine a déjà réalisé une œuvre considérable. Outre ses travaux sur « les Polynévrites et les paralysies saturnines » et ses recherches

sur « les paralysies radiculaires », elle a écrit des mémoires sur « les connexions du ruban de Reil avec la corticalité cérébrale », sur « les connexions du noyau rouge », sur « les fibres aberrantes de la voie pédonculaire », sur « l'hypertrophie compensatrice du faisceau pyramidal, du côté sain », etc., etc.

Heureuse idée.

Le mécanicien du rapide qui a conduit M. Poincaré au Congrès mutualiste de Montpellier avait doré les tampons de sa locomotive avec du ripolin.

Tribune des bêtes.

— A Saint-Constant (Cantal) — c'est la troisième fois que ce curieux événement se produit depuis le 1^{er} janvier 1913, — une chèvre broute dix billets de cent francs qui « traînaient dans son étable ».

— Mme Campourcy au Caret, près Marseille, élève une petite poule âgée déjà de six semaines qui possède 4 pattes et 2 cloaques.

— Chez M. Désiré Chaillou, à Niverville, par Saint-Cloud-en-Dunois (Eure-et-Loir), une vache met au monde un veau à tête de mouton.

— Une chienne japonaise de grande valeur était incontinent lorsqu'elle s'abandonnait à la chaleur du manchon de sa maîtresse. Pour la guérir, son maître la conduit à un professeur d'Alfort qui prononce : — « Ce n'est rien... c'est nerveux ! » — et donne à la chienne japonaise une pilule qui la tue net.

— Craignant qu'elle ne devienne « rengaine », le maire de Troyes prescrit aux habitants de sa ville de jouer moins souvent la « Marseillaise ».

Arts et sports.

— A Aniche, concours d'hommes ratiers : Jean Prévost, sans faire usage des mains, casse les reins à 12 rats avec ses dents dans le temps magnifique de 8' 37".

— « Jeff Smith surclasse Adrien Hogan. » Traduisez : « Jeff Smith assomme en détail Adrien Hogan en 12 rounds. »

— A Palm Beach, en Floride, un maître de natation épouse une Suédoise. La cérémonie est célébrée sur un radeau : Les mariés et les invités au nombre de 700 étaient tous en caleçon de bain.

Corrida de hommes.

— A Amiens, un taureau, furieux, met à mal quatre personnes dont une, M. Jean Videloup, très grièvement. En vain, un agent de police essaie de tuer le taureau d'un coup de trique sur le nez. Le taureau meugle et charge. Heureusement, une vache vient à passer. Aussitôt, calmé, il la suit tendrement à l'abattoir.

En Justice ou Ecrasants témoignages.

Emile Augain est accusé d'assassinat. Le patron et le garçon de l'hôtel qu'habitait la victime le reconnaissent. Deux domestiques d'une maison voisine disent l'avoir vu « rôder » la veille du crime. Un employé de la gare se souvient nettement de lui avoir délivré un billet pour Paris le jour du crime. En outre, quatre inspecteurs de police affirment sa culpabilité..... Or, lorsque l'assassinat fut commis, Emile Augain purgeait une peine de six mois de prison à la Santé.

Juste requête.

L'unique fossoyeur de Pont-à-Mousson se plaint que ses administrés le laissent « durant des semaines inocupé et meurent ensuite des cinq et six à la fois ». Il demande aux conseillers municipaux « de vouloir bien régulariser cette situation et les assure de tout son dévouement. »

Inutile dérangement.

Lucien Hérigny vient chez sa belle-mère à seule fin

de l'assassiner. Sa déception est vive lorsqu'il apprend que [sa belle-mère est morte et enterrée depuis trois mois.

Dans la rue.

— A Dijon, sur la place, en face de l'hôtel des ducs de Bourgogne, cette enseigne :

Pelisses d'hommes, paletots de chèvres.

— A M...-sur-Loire, l'unique coiffeur a écrit sur sa porte :

A l'instar de Paris
et, au-dessous, en plus petites lettres :
Entrée de l'instar.

Mondanités.

— Parmi les personnalités *bien parisiennes* qui ont loué des loges au nouveau théâtre des Champs-Elysées, citons : Mme Vanderbilt, Miss Gurnil, Mme von Derwies, M. James H. Hyde, M. Percival Farquhar, M. Albert Nahmias, M. de Camondo, M. Perestrello de Vasconcellos, M. Georges Kahn.

— A Noisy-le-Sec, Mme Bougon, après 40 ans de ménage, tue son mari, M. Bougon, parce qu'il n'est pas propre.

La Mode.

« Restons élégants ! Conservons le chapeau haut de forme, ne serait-ce que par galanterie pour la femme ! » disent MM. Alexandre Duval et André de Fouquières.

Courrier de la Mode.

— *Branche de houx à Rose Mousse* : Pour remédier à la déviation du nez, il suffit de se moucher tantôt d'une main tantôt de l'autre et surtout de ne pas dor-

mir toujours du même côté : c'est surtout la nuit qu'on altère sa beauté !

— Amie lectrice qui demande un remède pour un *loucheur* : placer sur les yeux de l'enfant des cartons bombés percés au milieu d'un petit trou comme ceux sur lesquels se trouve le coton rouge à marquer. Remède simple et peu coûteux. Nous avons vu trois enfants ainsi traités : un seul a un œil à peu près en place et les deux autres sont comme auparavant. (*La Mode*.)

P. C. C.
CHARLES RÉGISMANSET.



LA CRISE de l'Aéronautique militaire

C'est le titre d'un très bel article où Edouard Drumont, après Henri Rochefort, commente les résultats de notre enquête sur l'aéronautique militaire. La mésaventure du Zeppelin échoué à Lunéville prête à rire ; mais quelle folie, si ces rires suffisaient à nous rassurer !

Comment se fait-il que tout ce que l'on a écrit sur cette question, n'ait déclenché aucun mouvement durable, n'ait apporté aucune amélioration à cet état de choses qui, d'un avis unanime, est tout simplement lamentable. Le sénateur Humbert a donné l'alarme dans une série d'articles très remarqués. *L'Opinion* a commencé une enquête très intéressante également, et elle a signalé entre autres faits l'aventure relative au hangar construit à Reims pour un dirigeable dont on avait omis de

prendre les dimensions : lorsque l'on a voulu y loger le dirigeable, cet engin n'a pu y entrer et il a dû repartir comme il était venu.

Et cette histoire des escadrilles de l'Est, est-elle assez désolante : on transforme des appareils afin de pouvoir installer la télégraphie sans fil à bord ; pendant cette opération, des officiers aviateurs vont étudier la T. S. F. à la Tour Eiffel. Quand tout est prêt, que les officiers sont instruits, on s'aperçoit qu'il n'existe pas d'appareil de T. S. F. propres à être installés sur les avions.

Combien d'autres cas de ce genre ne pourrait-on pas citer ? Il suffit de puiser au hasard dans l'amas de documents et de faits précis que le commandant XXX. a réuni dans un article récent paru dans l'*Œuvre* sous ce titre : *Nos oiseaux de guerre ? Des canards !* « L'installation du matériel dans les centres accuse, dit-il, un désordre, un gâchis, une absence d'organisation, une incurie qui défient toute description. Ici, les appareils sont garés dans des hangars en toile défectueux, qui laissent passer la pluie et sous lesquels ils se rouillent ou pourrissent. Le bois des hélices « travaille », les fuselages se déforment, les pièces du mécanisme s'oxydent... Là, on manque des accessoires, des pièces de rechange ou des outils les plus indispensables. Ailleurs, le matériel abonde bien au-delà des besoins, mais il git à l'abandon, à la merci de tous les vols et — ce qui est pis — de tous les sabotages. »

Après avoir constaté que nous n'avions pas dépensé moins de trente millions, rien qu'en 1912, pour notre service d'aéroplanes, l'auteur de cet article signale quelques exemples topiques de gabegie et de dilapidation. Voici le cas de ces hangars qui ont été envoyés à Pau où l'on n'en avait pas besoin, et dont la réexpédition en grande vitesse, à Mourmelon, a coûté d'un coup 7.000 fr.

Voici des travaux de réparation dont plusieurs atteignaient 5.000, 11.000 et 15.000 francs, commandés sans marchés, sans indication du travail à effectuer et par conséquent sans possibilité de vérification. Par contre, et pour faire compensation, les directeurs des centres d'aviation militaire sont parfois pris tout à coup d'un besoin frénétique d'économie : l'un d'eux oblige les capitaines Battini et Varzin à payer de leurs deniers les bombes dont ils avaient besoin pour prendre part au concours Michelin, et un autre punit Brégi pour avoir volé avec des souliers qui n'était pas ses godillots d'ordonnance.

Le commandant XXX. établit un parallèle entre nos trois ou quatre dirigeables réellement utilisables et les dirigeables allemands, de ces « Zeppelin » qui peuvent aisément naviguer pendant vingt-cinq heures sans escale, à une allure de 70 à 75 kilomètres à l'heure. Il y a deux ans déjà, cette supériorité de la flotte aérienne allemande sur la nôtre m'était affirmé par un jeune homme au milieu d'un groupe d'amis qui, d'ailleurs, souriaient d'une manière incrédulé et soutenaient le contraire. Quelques temps après, ce jeune homme me faisait lire les articles de Georges Prade sur les immenses hangars que l'Allemagne a construits pour ses dirigeables et me prouvait combien il avait eu raison.

Comment encourage-t-on le zèle, l'intelligence, la témérité même de toute cette jeunesse avide d'être utile, de rendre service au pays ? Que fait-on de tous ces jeunes aviateurs dont les raids audacieux prouvent leur endurance, leur ténacité et leur courage ?

EDOUARD DRUMONT.



Livres reçus à L'ŒUVRE

Georges Dubois : *L'Escrime de Duel, Une technique*,
Léon Marotte.

Maurice Barrès : *La Colline inspirée*, Émile Paul.

Louis Carpeaux : *Pékin qui s'en va*, A. Maleine.

Gustave Hervé : *La Conquête de l'Armée*, Éditions de la Guerre sociale.

Eugène Montfort : *Les noces folles*, Bernard Grasset.

Émile Rochard : *Jésus selon les Évangiles*, Lemerre.

Docteur Lucien-Graux : *Le Divorce des Aliénés*, A. Maloine.

Jane Catulle Mendès : *La ville merveilleuse, Rio de Janeiro*, E. Sansot.

Nonce Casanova : *Populo*, Eugène Figuière.

León Daudet : *L'Avant-Guerre*, Nouvelle Librairie Nationale.

Bottom : *Ainsi parlait Jéroboam ou la Finance en actions*, Mercure de France.

Marcel Coulon : *Témoignages*, Mercure de France.

René d'Ulmès : *Histoire d'une petite âme*, Lemerre.

Paul Fort : *Choix de Ballades françaises*, E. Figuière.

Mont-Bry : *La Cuisine fine*, Editions Culina.

Louis Thomas : *Documents sur la Guerre et la Commune*, Les Marches de l'Est.

Gustave Tillié : *Editeurs contre Auteurs*, au « Moniteur Juridique ».

BULLETIN

Toutes les difficultés venant du Monténégro dans la question albanaise, que l'on croyait aplanies, se sont, durant la huitaine écoulée, présentées de nouveau avec une gravité telle qu'une démonstration navale a été décidée par plusieurs grandes puissances.

Quant à la signature de la paix, elle soulève encore

bien des embarras. La Turquie accepte le principe des conditions présentées par les puissances, mais ces conditions sont sensiblement différentes de celles qu'entendent imposer les États victorieux. Ce sont donc de nouvelles discussions, de nouveaux retards, qu'il faut envisager une fois de plus.

Néanmoins, dans son ensemble, le marché s'est montré soutenu contrairement à ce qu'il eut été permis de craindre en présence de cette situation. Cette orientation peut être attribuée, pour une part, à une détente monétaire à peu près générale, et pour une autre part aux informations assez encourageantes parvenues des places étrangères, notamment de New-York.

Dans le compartiment des Fonds d'États, nous devons enregistrer la lourdeur du 3 % qui a, dans la huitaine, perdu le cours rond de 87 fr. Il accuse ainsi un recul de cinq points sur les cours d'il y a un an. S'en tiendra-t-on là? Il serait bien difficile de l'affirmer, car, pour l'instant en particulier, ce fonds est fortement concurrencé par des titres plus rémunérateurs.

Dans le compartiment des Établissements de crédit, les transactions sont hésitantes et les cours de même, par suite d'une situation qui paralyse les affaires.

Dans le compartiment des chemins de fer, les *Chemins français* sont peu animés; les *Chemins espagnols* sans changements appréciables.

En Banque, les *Cinématographes Eclipse*, qui firent il y a quelques années tant parler d'eux — on cota l'action au delà de 625 fr. (soit 525 % de majoration!) et la part autour de 725 fr. — sont aujourd'hui stationnaires respectivement vers 125 et 60 fr., en dépit de l'optimisme dont témoignait le rapport du conseil à la récente assemblée. Le dernier exercice n'est, en réalité, satisfaisant que comparé aux plus médiocres, et il reste très au-dessous des exercices réellement favorables, mais dont les résultats ne furent qu'un feu de paille. Nous croyons qu'il y aurait danger à se laisser séduire par l'augmentation du dividende de 9 fr. à 11 fr. à l'action et la répartition de 2 fr. 50 à la part, qui n'avait rien reçu depuis deux ans. Les cours actuels de ces titres sont suffisants dans une affaire dont les résultats sont, en fait, peu stables et qui exerce une industrie reposant sur la mode et de plus en plus concurrencée.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours (faculté de prolongation), délivrés, jusqu'au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes, pour :

Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la 2^e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4^e et chacune des suivantes d'une réduction, de 75 %.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Pour tous renseignements (prix, horaires, etc.) se rapporter au Livret-Guide horaire P.-L.-M., 0 fr. 60, dans toutes les gares du réseau ou envoyé contre 0 fr. 80 adresses en timbres-poste au service de l'Exploitation de la Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris.

LOUVRE

PARIS

EXPOSITION D'

HABILLEMENTS

pour Hommes

PETITE POSTE

Un franc la ligne. Payable par mandat-poste.

Prime : Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 lignes à 1 franc. Ce qui leur rembourse l'abonnement d'un an.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50.000 lecteurs.

Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

LIVRES

A vendre une collection de l'Œuvre de 9 années, au complet.

PROFESSEUR

Répétitions à domicile, examens et leçons latin, grec, français, philosophie par professeur ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure.

COMMERCE

Pourquoi envoyer vos capitaux à l'étranger avec tant d'aleas ?

Pharmacie bien connue et offrant garanties prendrait 30 000 francs à 7 % pour développer spécialités aux sels d'eaux minérales très connues. Affaire dans station française de premier ordre.

On demande commanditaire avec apport de 20.000 francs pour Librairie dans

grosse ville du Centre. Affaire très sûre donnant déjà de beaux résultats. Intérêts pouvant aller jusqu'à 8 % à partir de la 3^e année. Renseignements complémentaires sur demande.

BREVET

Brevets en tous pays pour principe nouveau s'appliquant au bois, à la métallurgie, à la céramique, à la tuilerie, à la briqueterie, à la thérapeutique ont été pris. Licences séparées pour l'étranger peuvent être vendues. Très grosse affaire.

MACHINE A ÉCRIRE

Cause double emploi, Remington n° 10 (modèle 1913) n'ayant jamais servi, à vendre avec rabais. Papeterie HERVÉ, Annonay (Ardèche).

"L'Éducation de la Paternité", où le problème sexuel posé devant la jeunesse masculine des villes et des campagnes, par E. Pourésy ; brochure de 94 pages, 4^e édition, 10^e mille. Prix : 1 fr., franco. Chez l'auteur, 17 bis, rue Laporte, Bordeaux.

Si vous voulez ne pas souffrir dans vos souliers vernis, prenez de l'**Asuda**. Si vous voulez faire des marches très longues et ne jamais avoir des ampoules, prenez de l'**Asuda**. Si vous voulez débarrasser un gendarme de l'odeur connue de bottes donnez-lui une botte d'**Asuda** — 5, rue Châteaubriand à Paris, contre 2 fr. 50.

MES VINS : Un abonné habitant le Chablis offre ses crus **authentiques** franco domicile dans toute la France.

Bourriche de campagne : 20 fr. — 2 Chablis supérieur 1906, 2 Chablis Clos 1906 ou 1911, 2 Pommard « Les Rugiens » 1908 ou Clos Saint-Jacques 1908.

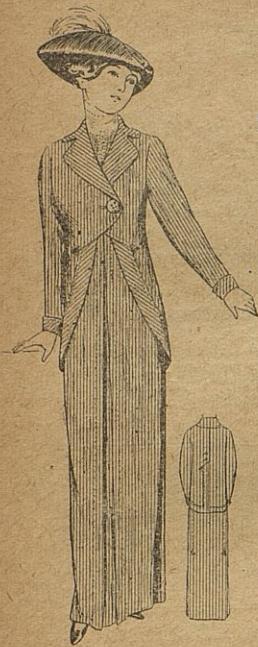
Bourriche de dîners : 35 fr. — 4 Chablis Première 1906, 2 Chablis Clos 1906 ou 1911, 2 Clos Saint-Jacques 1908, 2 Pommard « Les Rugiens » 1908, 2 Côte de Nuits 1908.

Contre remboursement, M. Laporte à Laroche (Yonne).

MINIMA, 5, rue de Châteaudun. Importation directe de diamants, perles, pierres fines. Vend **au minimum** tous bijoux de quelque importance et s'ils cessent de plaire, les rachète à 90 %. Téléph. 158-89.

A vendre — Propriété contenance 3000 mètres, sise gare Laroche, deux heures de Paris, arrêts de tous les rapides. Maison d'habitation 9 pièces. Grands communs. Remise à auto. Eau en pression. Électricité. Chauffage central.

Propriété avec jardin, ombrages, à Seyssel (Ain) avec mobilier neuf à vendre pour 30.000 francs. Très belle occasion. Garage auto, situation magnifique près Rhône.



N'allez pas
chez les métèques !

Le meilleur moyen de combattre
la mode rastaquouère, c'est
de s'habiller chez un tailleur
français.

Edouard JOUBERT
est

Français

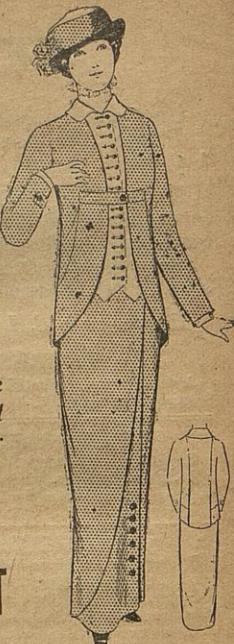
il n'emploie
que des ouvriers français

376, rue Saint-Honoré

Téléphone : Louvre 31-76

Tailleurs depuis 150 fr.

doublés soie



*Demandez chez tous les
dépositaires de l'Œuvre*

Le Secret du Juif-Errant

ROMAN HISTORIQUE

par

JEAN DRAULT

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.

Le Secret du Juif-Errant constitue une sorte de rajeunissement du roman historique en ce qu'il met en scène non plus des gens de cape et d'épée, mais des gens de lévite et d'escompte.

Il raconte l'entrée des Israélites dans la Société française en général et l'origine des Rothschild en particulier.

Le Théâtre Réjane doit jouer, on le sait, dans le courant de l'année, une pièce allemande, les *Cinq Francfortais*.

L'Œuvre, devançant cette manifestation littéraire, publie un roman français sur Amchel Mayer, de Francfort et ses cinq fils, dits Rothschild, les rois de l'Europe, dont les descendants règnent toujours sur nous.

Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.
On la trouve aussi chez soi tous les Jeudis pour DIX francs par an.
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'Administration de L'ŒUVRE simplement.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

Joint le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

Sélection d'Hôtels particuliers et Terrains à vendre à Paris

Pour permis de visiter et renseignements complémentaires
du Service Immobilier : écrire à T. LEROI, à L'ŒUVRE

Rue de l'Université. — Terrain d'angle
surface 500 mètres, façade 45 mètres.
— (N. 504.) Prix le mètre... **650 fr.**

Maisons-Laffitte. — Charmante villa
sur belle voie comprenant : salon, salle
à manger, 4 chambres de maîtres, 4
chambres de domestiques, bains, écu-
ries, remises deux autos, jardin 3.200
mètres, eau, gaz, eau chaude, électricité,
téléphone.
A louer à l'année... **3.500 fr.**
A vendre... **45.000 fr.**

Ligne de l'Est. — Lagny à 7 kil. gare,
propriété près la Marne se composant
de : salon, salle à manger, 5 chambres
de maîtres, 2 chambres de domestiques.
Ecuries, remises, parc boisé de 2 hec-
tares, eau, belle vue.
A vendre... **50.000 fr.**

Auteuil. — Petit hôtel avec jardin, très
clair et coquet comprenant 2 salons,
4 chambres, lingerie, confort (N. 52).
Prix... **65.000 fr.**

Pontoise. — Jolie propriété sur les bords
de l'Oise avec vue splendide, compre-
nant : 2 salons, salle à manger, billard,
5 chambres de maîtres, 4 chambres de
domestiques, salle de bains. Ecuries,
remises, parc 1 hectare, eau, gaz, calo-
rifère. A vendre... **65.000 fr.**

Porte-Maillot (près la). — Petit hôtel avec
jardin comprenant : salon, salle à
manger, 4 chambres de maîtres, 2
cabinets de toilette, bains, grand at-
elier d'artiste, calorifère. — (N. 524).
Prix... **100.000 fr.**

Porte-Maillot (près la). — Intéressant
petit hôtel, 2 salons, salle à manger,
5 chambres de maîtres, salle de bains,
cabinets de toilette, petit jardin.
(N. 526) Prix... **140.000 fr.**

Boulevard de Courcelles (près dn). —
Luxueux petit hôtel conviendrait à
artiste, salon, salle à manger, atelier,
3 chambres de maîtres, 2 chambres
de domestiques. — (N. 505).
Prix... **180.000 fr.**

Trocadéro (sur les jardins du). — Très
bon hôtel bien construit, parfait état,
2 salons, salle à manger, vestiaire, etc.,
5 chambres de maîtres, 3 chambres de
domestiques. Remise à autos, calorifère,
cuisine, office, etc. — (N. 506).
Prix... **225.000 fr.**

Champs-Elysées. — Immeuble rapportant
16.000 fr., locations bourgeois.
Prix... **230.000 fr.**

Quartier de La Muette (près de la porte
du Bois de Boulogne). — Élégant hôtel
avec jardin, tout nouvellement res-
tauré. Beaux salons dont un de 12 mètres
sur 6, hauteur 5 mètres. Bel at-
elier, 3 chambres de maîtres, salle de
bains, etc., 2 chambres de domestiques.
— (N. 507) Prix... **260.000 fr.**

Boulevard Saint-Michel. — Maison de
rapport. Revenu brut... **19.000 fr.**
A vendre... **270.000 fr.**

Boulevard Haussmann (près). — Très
joli petit hôtel avec atelier d'artiste
côté du soleil. — (N. 528).
Prix... **300.000 fr.**

R. de la Victoire. — Revenu 21.000 fr.
Prix... **375.000 fr.**

Parc du Champ de Mars, côté du so-
leil, avec jardin sur le parc. Hôtel
particulier, réception au rez-de-
chaussée, grand salon, salle à man-
ger, 8 chambres de maîtres, office et
cuisine au sous-sol, communs.
— (N. 527) Prix... **400.000 fr.**

Rue de Varennes. — Intéressant hôtel
avec jardin et grande cour d'honneur,
3 salons, salle à manger, 5 chambres
de maîtres, 5 chambres de domes-
tiques, loge de concierge, etc.; sur-
face 1.000 mètres. — (N. 516). Au prix
du terrain... **425.000 fr.**

Avenue Henri-Martin en plein midi, ra-
vissant hôtel tout le confort moderne,
2 salons, salle à manger, office, 5 cham-
bres de maîtres, 4 chambres de domes-
tiques, remise à autos. — (N. 514).
Prix... **430.000 fr.**

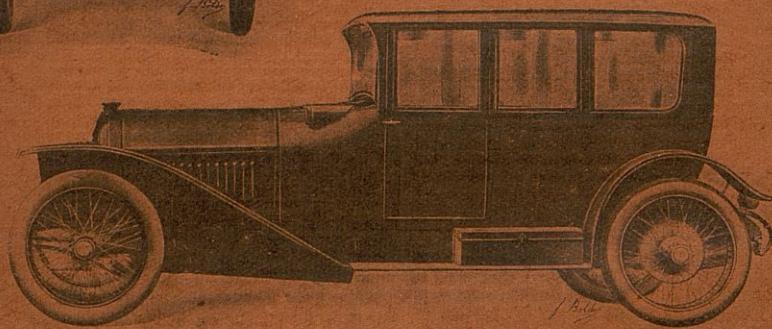
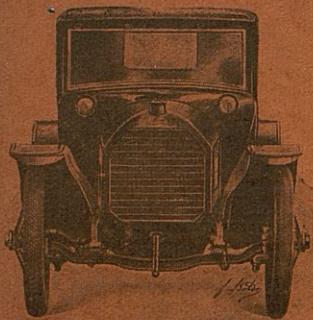
Avenue de Villiers au midi. Important
hôtel construction de première ordre,
comprenant au rez-de-chaussée, loge
de concierge, cabinet de travail, cui-
sines, écuries et remises; au 1^{er} étage,
2 salons, grande salle à manger et
jardin d'hiver; au 2^{er} étage, 6 chambres
de maîtres, 6 chambres de domestiques.
— (N. 517) Prix... **550.000 fr.**

Près de la Porte Dauphine. — Très
intéressant hôtel pour artiste ou col-
lectionneur, vaste hall, salle d'expo-
sition et d'atelier, 3 chambres de
maîtres, salle à manger, office, cui-
sine, etc. Remise à autos. Décora-
tion très spéciale, reproduction de
musées. — (N. 523) Prix... **650.000 fr.**

Avenue des Champs-Elysées (près dn). —
Important hôtel, construction de
1^{er} ordre, 2 salons, salle à manger,
salle d'armes, office, etc.; 8 chambres
de maîtres, 8 chambres de domestiques,
communs importants. — (N. 512).
Prix... **530.000 fr.**

Avenue d'Iéna. — Très bel hôtel, vué
sur jardins, 2 salons, grande bibliothèque,
billard, 8 chambres de maîtres,
bains, salle à manger, office, cuisine.
Ecuries, remise à autos et petit jardin.
— (N. 519) Prix... **700.000 fr.**

Trocadéro. — 2 immeubles de rapport à
vendre ensemble ou séparément. Con-
struction moderne, tout le confort,
situation exceptionnelle.
Revenu net... **70.000 fr.**
Prix... **1.300.000 fr.**



Les Voitures
“PEUGEOT”
sont...

Conduite intérieure sur 18 HP Sport.

simplement de bonnes voitures

La Peugeot représente aujourd’hui le résultat de **23 années d'études**, ayant eu pour but unique de faire d’elle la réalisation aussi parfaite que possible de tous les progrès réels de la technique automobile à mesure que celle-ci se développait. • • •

***“La Peugeot ne se juge à sa juste valeur
qu'après essai”***

PARIS
MAGASINS D'EXPOSITION

Avenue des Champs-Elysées, 35
Avenue de la Grande-Armée, 70

Agences dans toutes les villes de France et dans toutes les grandes villes de l'Étranger

Direction Générale : **PEUGEOT - BEAULIEU - DOUBS**